

RÈGLEMENTS

La caisse Desjardins de Saint-Eustache—Deux-Montagnes désirent encourager tous les étudiants de la 5^e secondaire pour la poursuite de leurs études postsecondaires!

Pour la remise des bourses, une cérémonie sera organisée en l'honneur des candidats.

Critères et règlements

- L'élève doit terminer sa 5^e secondaire pour juin 2019
- L'élève doit habiter sur le territoire de la caisse, être ou devenir membre Desjardins
- L'élève doit poursuivre des études postsecondaires (DEP ou collégiales)
- Être âgé au maximum de 21 ans au 31 décembre 2019
- Avoir déposé le dossier de candidature au maximum le **30 avril 2019, 17 h**
- Pour remporter sa bourse, il est **obligatoire d'être présent à la soirée de remise de bourses Desjardins le 16 mai à 18h30 h**. Advenant une impossibilité d'être présent, la justification pourra être évaluée et votre candidature sera considérée.

Dossier de candidature

- Compléter le formulaire d'inscription en ligne Desjardins. (1^{er} mars au 31 mars 2019) desjardins.com/bourses
- Ou compléter le formulaire d'inscription en ligne de la caisse. (1^{er} avril au 30 avril 2019)
Bourses d'études Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes
- Seul le premier formulaire complété sera conservé

Sélection des mises en candidature

Des bourses de 100 \$ à 1 000 \$ seront octroyées !

Dans le but d'encourager la persévérance scolaire et non l'excellence du dossier académique, l'octroi des bourses s'effectuera sous forme de tirage au sort parmi toutes les candidatures reçues lors de la soirée.

Parmi les étudiants qui auront complété le formulaire d'inscription des bourses coup de  pouvant aller jusqu'à 1 000\$ seront octroyés en fonction des éléments suivants :

- L'implication : sociale, sportive et activité parascolaire
- La persévérance scolaire

Confirmation d'inscription

La Caisse vous enverra par courriel une confirmation de votre inscription **entre le 17 avril et le 3 mai 2019**.

La Caisse se garde le droit d'éliminer toute candidature ne répondant pas aux critères. La Caisse communiquera avec les candidats pour les aviser.

Remises des bourses

Après la soirée de remises des bourses, les récipiendaires seront invités à venir rencontrer un conseiller de la caisse afin d'obtenir le dépôt de la bourse à leur compte Desjardins.

Les récipiendaires auront jusqu'au 1er septembre 2019 pour réclamer la bourse.

Coordonnées pour information

Carole Lafleur

Directrice, Soutien à la direction générale

Téléphone 450 473-6875 poste 7212146

Courriel : carole.lafleur@desjardins.com

Bon succès!